

International : le Conseil adopte (enfin) sa position sur l'IPI

Publié le 7 juin 2021

Les Etats ont arrêté, le 2 juin, leur position sur le futur instrument international sur les marchés publics (IPI), soutenu de longue date par la France et le Medef.

L'IPI permettra de restreindre, voire d'interdire, l'accès au marché européen pour les soumissionnaires issus de pays dont les marchés publics restent fermés aux entreprises européennes. Les trilogues avec le Parlement européen débiteront sous peu.

[>> Consulter les Nouvelles de Bruxelles](#)